
CR - GAC / WHOIS Review Team
Tuesday, March 13, 2012 – 11:00 to 12:00
ICANN - San Jose, Costa Rica.

HEATHER DRYDEN: Bonjour encore une fois, je vous prie de prendre vos places pour commencer avec l'équipe de révision WHOIS.

Bonjour, c'est une session du GAC avec l'équipe de révision de WHOIS. À ma droite Emily Taylor, qui est la présidente de l'équipe de révision de WHOIS, Peter Nettlefold de l'Australie qui représente du GAC dans l'équipe de révision. Aujourd'hui nous allons parler sur le rapport définitif et d'autres recommandations.

Je passe la parole à Emily pour qu'elle fasse une introduction au sujet puis mener une discussion.

EMILY TAYLOR: Merci Heather, au nom de l'équipe de révision, je tiens à remercier le GAC pour son soutien et de sa participation pendant tout le processus de travail de l'équipe de révision.

C'est la troisième fois que nous sommes ensemble et nos interactions sont très utiles, nous voulons signaler également l'énorme apport de l'Australie en terme de travail de rédaction et autre apport de cohésion à l'équipe.

Avant de passer à la présentation je voudrais signaler ce que nous allons faire telle que tu le disais Heather, pour cette session nous avons préparé quelque chose que nous pensons utile. Mes excuses de la répétition si vous l'avez déjà lu, mais nous pensons que c'est bien de revoir un tout petit peu notre travail en tant

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

qu'antécédents, nous espérons aussi avoir une interaction, qu'il y ait des question et des réponses que nous allons répondre avec plaisir.

La prochaine diapo s'il vous plait. Le rapport de la version préliminaire a été publié en décembre 2011 et tant donné que le délai entre les réunions de l'ICANN nous avons pensé qu'il est utile de laisser une période ouverte jusqu'à la fin de cette réunion pour qu'il y ait l'interaction de la communauté et voir les décisions ainsi que préparer le rapport définitif dont la publication est prévue pour le 30 avril.

Je crois que le gars qu'est familiarisé avec tout ce là, le gars qui a participé à la déclaration des engagements avec l'ICANN, on a dû évaluer la politique de WHOIS et sa mise en place. Tout cela doit être cohérent avec les organismes d'applications de la loi et nous visons à ce que le publique ait confiance ; La composition entre les communautés, il y a des représentants des organismes d'applications de la loi et des domaines aussi, il faut mettre l'accent sur le fait que la discussion de WHOIS a eu lieu au sein de l'ICANN pendant la dernière décennie. Nous sommes fières de dire que toutes les recommandations des rapports préliminaires ont été prises à l'unanimité avec un consensus total. Ce que nous allons faire, c'est revoir un peu notre travail et la manière dont on arrive aux recommandations.

Le mondât pour évaluer la mesure où la politique de WHOIS a été efficace implique que la première tâche consiste à identifier la politique. Nous voyons des références dans la déclaration des engagements et il y a des dispositions, des détails qui sont établis dans le rapport pour lequel Kathy Kleiman a beaucoup travaillé, on voit les contrats des registres, les contrats des bureaux d'enregistrements. Le consensus obtenu ainsi que les procédures

soulignent les antécédents des RFC et l'histoire du débat lui-même.

Toutefois n'y en a pas des déclarations claires sur cette politique. Voici donc notre première recommandation et qui dit que la politique présentée ici, cela veut dire qu'il ne faut pas changer cette politique, tout simplement ceci n'est pas documenté et pour et pour les gens qui sont en dehors du monde de l'ICANN tout cela devient confus. Si on considère les équipes de WHOIS qui vont continuer à travailler, nous pouvons épargner du travail à la prochaine équipe si nous travaillons sur ces recommandations pour que cela soit déjà prêt à l'utilisation.

La mise en place de la politique nous amène à parler des gens qui se consacrent à la conformité au sein de l'ICANN, ils nous ont raconté leurs manières de travailler, les membres de notre équipe sont allés dans leurs bureaux et l'une des interventions de WHOIS consiste à vérifier que les messages annuelles des données, de rappels de données soient envoyés à tout les registrants et tout les bureaux d'enregistrements tout les ans.

Nous pouvons vous donner des antécédents sur cette politique et nous croyons que l'intention est d'améliorer la qualité des données en prenant contacte avec les bureaux d'enregistrements et avec les noms de domaines. Nous avons 100 noms de domaines et nous avons 100 messages par an pour que les données WHOIS soient mises à jour constamment. Il y a deux manières de faire un suivi pour évaluer l'efficacité de tout cela, Nous pouvons dire la quantité des bureaux d'enregistrements qui sont obligés à envoyer ces messages, la réponse est simple, pratiquement tous.

Cependant, étant donné l'objectif de la politique à savoir promouvoir la qualité des données et leurs améliorations, malheureusement on ne trouve aucune unité de mesure pour

pouvoir justement mesurer ces notifications. Bref il s'agit d'un grand effort consacré a ce travail, il y aura peut-être de meilleures données mais nous ne le savons pas avec certitude.

Nous recommandons de fermer ce gap de qualité et améliorer la qualité des données et si nous ne pouvons pas le faire nous devons reconsidérer cette politique pour voir si elle atteint vraiment les objectifs prévus et traiter les processus appropriés ainsi mettre en place une nouvelle politique.

La suivante s'il vous plait.

Nous parlons de ceci hier au forum public, nous devons toujours réussir à rédiger notre rapport final mais l'équipe de révision considère que c'est la priorité la plus importante de cette recommandation.

Tout au long de notre travail pendant la dernière année y a beaucoup de parties prenantes, au sein de l'ICANN et ailleurs qui ont travaillé, on penser à des améliorations des politiques, c'est-à-dire on peut utiliser la politique actuelle pourvu qu'elle soit efficace, l'impression que nous avons des parties intéressés, des organismes d'application de la loi et des entreprises c'est que personne ne prenait des mesures pour faire respecter le contrat, ceci pas tout à fait vrai parce que y a une équipe de conformité au sein de l'ICANN. Ils avaient peu de ressources, peu de personnelles, et y'avait pas de vision stratégique. Pour faire ce travail, ce département avec peu de ressources pour travailler d'une manière réactive, ils luttait comme ils pouvaient pour faire leur travail mais c'était difficile d'arriver à faire un bon travail avec les ressources stratégiques peu nombreuses.

Il y'avait des aspects positifs de la conformités des personnels, l'idée est de créer la culture de la conformité tout à fait approprié parce que il y a une base de données et aussi des responsabilités.

En ce moment notre analyse signale que c'est toujours un objectif mais qu'il n'est pas encore respecté, nous recommandons que l'ICANN place le WHOIS comme une priorité stratégique centrale et si vous regardez la rédaction de la recommandation et ben je voudrai faire un petit commentaire.

Nous sommes ici avec le GAC et nous voulons dire que le WHOIS est indispensable pour établir la manière de travailler parce que le WHOIS doit être établi par les contrats, les bureaux d'enregistrements et pour le registre, les clients qui ne payent pas et ben ils ne vont pas recevoir le service. Nous avons trouvé dans notre recherche qu'il y a une conscience de la part du consommateur dans le sens que les consommateurs ne sont pas les utilisateurs principaux de ce service, les utilisateurs principaux de ce service d'après nous ces les organismes d'application de la loi et ceux qui appliquent les droits de manière privée. Nous voyons donc une gamme classique d'un environnement d'auto régulation et nous nous demandons jusqu'à quel point cela fonctionne comme il faut.

L'équipe de l'ICANN peut être auto régulateur mais je n'ai pas meilleur terme pour décrire cet environnement.

Le WHOIS fonctionne, et je crois dans ce sens l'environnement est efficace, cela ne fonctionne pas si y a pas de volonté pour appliquer les dispositions contractuelles s'il y a pas d'encouragements spécifiques pour ce faire, c'est donc une épreuve, un test pour nous pour voir si ça marche vraiment bien. Voici les raisons pour lesquelles nous voulons clarifier que le WHOIS doit être quelque chose de stratégique pour la communauté.

Je crois que dans tout environnement à but non lucratif il est toujours bien d'avoir plus de diffusion et de sensibilisation. Quelques-uns des collègues ne pourraient pas être d'accord avec

nous, mais l'organisme d'application de la loi n'est pas encore bien installé, si vous observez la communauté de l'ICANN comme un tous vous devez aller ailleurs pour parler aux spécialistes de la protection de la loi ou aux organismes d'applications de la loi, comme nous allons voir la recherche des consommateurs a découvert que y'avait très peu de conscience sur le WHOIS lui-même chez les consommateurs.

Il pourrait s'agir d'un produit non destiné aux consommateurs si nous pensons le rôle de WHOIS pour ce qui de la promotion de la confiance aux consommateurs, y a un commentaire important à faire, à savoir que les consommateurs ne savent pas ce qui est le WHOIS en ce moment et si l'on prend les recherche du WHOIS, les résultats sont difficiles à interpréter, la base en ce moment et justement les outils n'aident pas le consommateur comme il faudrait. Ceci ne ramène à la recommandation suivante à savoir la diffusion au sein de la communauté et ailleurs aussi. Il y a beaucoup de trouvailles sur la précision des données, je vais donner un détail de tout cela si nous parlons des organismes d'applications de la loi, de protéger les droits privés.

Bien que les données doit être cent pour cent précises ou exactes, ils peuvent pas travailler avec un moindre niveau d'inexactitude s'il y'avait un contrat avec le registrant.

La seule étude que nous avons pu trouver avec exactitude a été effectuée par NORC en 2009, cette étude a montrée que plus 20% des données WHOIS enregistrés étaient dans ce cas impossible de contracter le registrant. Voici un cas où l'intervention stratégique a besoin de beaucoup de ressources pour qu'il y ait 80% ou 100% de précision.

Pourquoi ne pas commencer avec quelque chose de juste pour pouvoir contacter le bureau d'enregistrement ? Peut-être nous évaluons le chiffre 1, nous faisons fasse à toute la, nous l'avons

fait pendant 1 ans et puis l'année suivante et puis le rapport a été établi des unités de mesure. Peut-être c'est un objectif difficile à atteindre mais nous devons savoir où sont dirigées nos ressources, ceci nous amène à la recommandation pour réduire le nombre.

Et dans cette diapo nous parlons des rapports, la suivante porte sur les rapports d'états pour mettre à jour l'équipe de révision de WHOIS parce que nous pensons que la prochaine équipe va disposer de ces données qui montrent la progression des travaux au fil du temps.

On n'atteindra jamais la perfection mais si nous allons dans la direction correcte ça va bien se passer, et notre aspect c'est l'écosystème complexe qui est lié au contrat. Dans un monde idéal nous aurions une chaîne de responsabilités non ambiguës et des droits qui vont dans la même direction, mais tout cela fait que les gens eux même doivent prendre en charge les responsabilités, voici donc un domaine où il faut travailler d'avantage pour nous assurer d'avoir une chaîne solide vers le bureau d'enregistrement et qu'il y ait des sanctions graduelles susceptible d'être appliquées parce que au niveau actuelle les efforts de conformité ont des outils très limités depuis rien jusqu'à couper tout à fait l'accréditation du registrant. C'est un prix trop cher à payer par la personne concernée comme une amende, nous voulons donc encourager cette culture de la conformité.

Les communications sont clé, parce que nous espérons atteindre plus de 100 millions de registrants. Il y a un document qui va établir un outil de communication efficace pour essayer d'aider dans ces efforts.

Sinon en regardant le WHOIS on voit la précision des données et la disponibilité. Voici les deux sujets clairement établis dans l'affirmation des engagements mettant en relief un souhait ou

peut-être une déclaration, je ne sais pas comment très bien le dire, les données de WHOIS doit être disponible pour toutes les personnes à tout moment, toutefois si on regarde le paysage on voit que pendant la dernière décennie y a un marché qui est apparu offrant un service de Proxy, les Proxy sont des lieux registrants ils assument des droits et des responsabilités liés au nom de domaine, les services de privacité montrent le nom de registrant dans le champ de registrant mais donne une adresse différente ou même il supprime l'adresse d'une manière ou d'une autre, tout cela est fait dans des cadres ad hoc associés aux grandes entreprises liées au registrant accrédité.

Les bureaux d'enregistrements accrédités, y a quelque chose de tout neuf dans cette environnement, nous avons fait une déclaration claire sur le besoin légitime d'avoir des adresses Proxy et des services de privacité au même qu'il y a un besoin que les entreprises, les organisations et les individus ne publient pas leurs adresses dans certaines circonstances comme faisant partie de leurs noms de domaine.

Cependant s'ils font cela pour équilibrer l'intérêt légitime il devrait avoir aussi une route prévisible pour ceux qui ont besoin comme par exemple les organismes d'application de la loi ou ceux qui applique le droit privé pour que les données soient prévisibles et la réponse des services Proxy et de privacité en ce moment sont dans ce que nous appelons lacune de politique, parce que y a pas de pratique documentée, y a pas d'attente applicable à ce service, on parle donc de service très professionnelle à d'autres qui ne donnent aucunes réponses.

Nous croyons que cela doit être présenté comme une priorité dans notre recommandation, nous parlons des services de privacité et de Proxy de manière séparée parce qu'ils ne peuvent pas être traités de manière individuelle et pour ce qui est des

services privacité ce serait bien d'édicter ce service et les fournisseurs devraient être là et devraient être susceptible d'être contactés. Il y a des processus pour rétablir des points de contacts, il doit y'avoir des pénalités graduelles pour ceux qui violent ces exigences et il peut y'avoir des questions qui sont en dehors de l'accord contractuel et il faut voir comment résoudre ce genre de question.

Comme nous l'avons mentionné les services Proxy, maintenant que nous admettons leurs existences parce qu'ils acceptent plus que 20 % des registrants, il faut essayer de comprendre l'environnement, de documenter les pratiques existantes, trouver quelles sont les partis intéressés, voir les processus pour avoir un environnement politique approprié.

Certains fournisseurs Proxy sont liés aux bureaux d'enregistrements et il faut divulguer tout cela au lieu de notre point de vu. Etant donné que les services Proxy ont développés une politique est dans un premier temps, il faudrait comme première démarche aller dans les meilleures pratiques et les identifier puis observer que le résultat de rapport de l'équipe de révision.

Nous passons maintenant à Facebook et Go Daddy et au développement de meilleures pratiques. Ceci est assez similaire à ce que nous avons dit par rapport à la privacité, comme nous avons le bénéfice de cet environnement multipartite, nous ne devons pas prendre des mesures contre les registres s'ils ne font pas bien leur travail au contraire donner des encouragements pour qu'ils fassent leur travail même s'il y a des ressources imitées. Voici ce j'avais à dire pour les Proxy et la privacité.

Nous allons maintenant parler de la confiance au consommateur, il y a eu beaucoup de débats là-dessus sur qui est le consommateur dans ce contexte, nous avons décidé de faire une

étude pour nous aider à bien voir la situation. Les résultats ont été que la conscience de WHOIS chez les consommateurs est très faible, il y a un vidéo court et très intéressant dans nos annexes que je vous le recommande de voir, là vous pouvez observer la manière dont les consommateurs répondent à la tâche d'identifier le WHOIS derrière un site web, c'est une très bonne ressource et cela fonctionne vraiment bien mais ceci nous ne fait penser à la recherche WHOIS.

Ils trouvent que les résultats peuvent être confus. Voici donc un résumé que je vous encourage à lire le rapport et voir la vidéo.

Et le plus confus pour les gens qui ne connaissent pas le sujet c'est le fait que les informations sont confuses pour eux, pour trouver la façon de comprendre ces résultats de WHOIS.

La prochaine diapo concerne l'accès pour les personnes qui veulent regarder ce type information, une chose que nous avons identifié, c'est que la façon de dire les choses n'est pas claire et que nous devons améliorer cela, nous ne suggérons pas des changements radicaux au niveau des politiques ou des changements au niveau de l'initiative des bases de données, nous voulons tout simplement réviser l'utilisation que l'on fait de toutes les informations que nous avons au niveau des bureaux d'enregistrements.

Prochaine diapo.

Les noms de domaine internationalisés sont disponibles depuis une décennie, cependant ils sont associés non seulement aux noms de domaine internationalisés mais à tous les autres noms de domaine et ces données sont données dans le scripte local et dans la langue locale. Ce n'est pas encore une forme standardisée de capturer ce type de données.

Bien évidemment, lorsque l'on pense aux études menées sur l'exactitude des données, une grande partie des données qui ne sont pas exactes sont les résultats des incohérences qui sont du scripte à aux changements de langue, tout cela c'est un domaine sur lequel il nous faut travailler pour qu'il y ait une approche cohérente.

Et pour les solutions AD HOC et les mappings ne sont pas la solution la plus appropriée d'avancer dans ce sens, il y a trois recommandations sur les noms de domaine internationalisés, ici sur la diapo suivante.

Le message est le suivant, il faut trouver la façon de capturer et de présenter ces données et les incluent dans le contrat, il faut penser aussi si on inclus la langue locale ou l'ASCII et il faut mesurer nos progrès. Cela nous ramène à la fin de notre recommandation, et je voudrais savoir quelle est la priorité que vous voudriez établir, quels sont les délais, qui doit faire la tâche et comment pouvons nous faire un suivi des progrès parce que une fois que nous aurons publié notre rapport final. Si j'ai bien compris cette équipe de révision cessera d'exister, en ce moment là qui sera responsable de faire le suivi des actions mise en œuvre et comment peut on mesurer alors les progrès accomplis entre cette équipe de révision et une prochaine équipe qui pourrait ce mettre en place plus tard, et également pour savoir si le conseil d'administration mets en place les recommandations faites parce cette équipe.

Les liens que vous voyez sur l'écran montrent les dates de clôtures de l'appel à commentaire, et maintenant je suis prête d'entendre vos commentaires.

HEATHER DRYDEN: Félicitations à l'équipe de révision d'avoir accomplie un travail excellent sur un sujet qui a préoccupé cette organisation depuis très longtemps, je crois que nos collègues seront ravis de faire des commentaires et de vous soutenir pour qu'il y ait une mise en place de ces recommandations, c'es vraiment un excellent travail qui a été fait, ceci dit je vois l' ITALY qui veut prendre la parole.

ITALY: Mes félicitations au groupe de révision, c'est vraiment difficile d'ajouter quelque chose plus à ce que vous avez fait, hors j'ai deux questions de précision à vous poser, bien sur il est très important que 20% les données de WHOIS ne soient pas bien enregistrées et bien sur c'est une question qui nous préoccupe notamment elle préoccupe les agences de l'application de la loi, et un grand nombre des données n'est pas exacte mais ce qui est important c'est la possibilité de pouvoir arriver aux responsables final des noms de domaine. Ma question est la suivante, puisque vous avez parlés aux acteurs dans ce domaine, combien de ces données inexactes sont intentionnelles ? Il s'agit d'informations inexactes ou bien de intention de faire que cette information soit inexacte pour ne pas trouver le responsable final du nom de domaine ?

Voila la question que je voulais poser, parce que vous dites si j'ai bien compris, y'aura des dispositions pour que ce type de données soit réduit de 15 % mais je ne crois pas que ce sera possible en un délai de deux ans d'arriver à de tels résultats, arriver à un résultat de 0 erreurs. Voila ma question.

EMILY TAYLOR: Il y a bien sur une différence entre zéro erreur et minimum d'erreur, nous nous focalisons sur le fait de pouvoir identifier les données bidons disant, et trouver quelles sont les

enregistrements qui fonctionnent et qui sont exactes, pour savoir comment mettre en place le suivi après par les agences d'application de la loi... etc.

Y a une corrélation entre l'expérience, entre les données inexactes et le comportement mais si vous regardez notre étude y a plusieurs raisons qui peuvent être à l'origine de ces inexactitudes, les gens peuvent déménager et ne comprennent pas vraiment l'importance de mettre à jour les informations de manière qu'elles soient toujours exactes au niveau des DNS, lorsque vous regardez certains des enregistrements des registres, certains de nos collègues disent que par exemple certains enregistrements sur Facebook ont la lettre A et c'est tout, ils le laissent comme ça et font rien par apport cela. Voila le problème que nous essayons de résoudre. Peter ?

PETER NETTLEFOLD:

Je voulait dire pour les collègues qui sont nouveaux, c'est que le GAC à certains principes sur le WHOIS, c'est l'une des recommandations que le GAC pour faire des efforts pour réduire le nombre des données qui ne sont pas exactes, nous avons essayé de travailler de conformité à ces principes au sein du groupe de révision de WHOIS.

HEATHER DRYDEN:

Merci Peter, j'ai les états unis, la commission européenne et le royaume uni.

AMERICA:

Merci Madame la présidente, merci Emily et tout les membres de l'équipe de révision pour ce excellent travail.

Vous n'avez pas encore vu nos commentaires mais je peux vous confirmer mes collègues du GAC, j'ai fait circuler les commentaires des états unis et j'attends tout simplement une signature pour vous les faire parvenir de façon formelle mais tout d'abord nous félicitons les membres de l'équipe de révision pour cet énorme travail que vous avez réalisé de façon efficace, nous avons lu toutes les recommandations et je vais pas entrer dans les détails mais je voulais juste signaler une question, tout d'abord nous soutenons toutes les recommandations et nous ajouterions quelques unes de ces recommandations pour les rendre plus efficace, par exemple la recommandation 16 où vous recommandez les meilleures pratiques, je crois qu'il nous faudrait vraiment faire une proposition très efficace, peut être pour que ce soit une exigence, et en ce qui concerne le fait de savoir si ces erreurs sont intentionnelles ou pas, si on retrouve que y a 150,000 personnes qui utilisent comme prénom Mickey Mouse, on sait très bien qu'il n'a pas 150,000 Mickey Mouse et on doit se rendre compte qu'il s'agit d'informations erronées.

Nous pensons que le numéro que vous proposez pour réduire les enregistrements WHOIS qui peuvent être connus pourraient être encore diminués et nous pouvons donc encourager que cela puisse se passer, et je voulais attirer votre attention par rapport à la recommandation numéro 18 sur le fait que dans le RAA en cours, les dispositions ce qui concerne ce qui y est exacte sont assez souples, ce qui y est assez surprenant puisque il s'agit d'une priorité clé, de notre point de vue il s'agit d'un point qui doit être corrigé, et des négociations sont en cours pour se faire.

Nous pensons que ce que vous dites par rapport à avoir des définitions claires sont bien décrites, la différence en ce qui concerne la portée aux niveaux des services de Proxy de confidentialité sont bien faites, mais nous voudrions avoir une claire définition. Et bien sur aux états unis nous ne permettons

pas ni la privacité ou les services de Proxy parce que nous pensons les bases de données devraient être publique et accessibles pour tous.

Nous croyons donc que ce type d'information doit être obligatoire et que les services de Proxy et les services de privacité doivent être obligés de publier ces informations, c'est notre vision des choses par apport aux services de Proxy ou des services de confidentialité, si vous allez faire des business de cette manière il faut, si vous êtes le bureau d'enregistrement vous êtes responsable.

Je voulais répondre à des questions que vous avez soulevées, vous avez constaté une réaction pas trop positive de la part des personnels de l'ICANN concernant l'auto régularisation de l'industrie. Nous avons entendu ce type de commentaire par d'autres voies et nous sommes préoccupés, je parle à titre personnel, je m'excuse auprès de mes collègues si vous n'êtes pas d'accord, je parle de point de vue des états unis, nous voyons l'ICANN comme un organisme qui doit remplir cette fonction parce que il passe des contrats entre le registre et les bureaux d'enregistrement donc nous ne pouvons pas avoir recours à l'ICANN, et en ce qui concerne les contrats nous devrions pouvoir les améliorer pour corriger cette situation.

Autant que GAC nous prenons conscience de ce problème et il nous faut traiter ce problème quand lorsqu'on parlera au conseil d'administration cette après midi.

C'est dans cet esprit que nous sommes inquiets, nous croyons que le GAC doit présenter ces inquiétudes auprès du conseil d'administration pour explorer des possibilités de résoudre cette situation, en ce qui concerne les LEA, le GAC partage cet approche mais de point de vue de l'application de la loi, il s'agit de quelque

chose qui fait partie du gouvernement, ils sont les partenaires du GAC dans le mesure qu'on cherche des solutions communes.

Il y a une très bonne équipe donc et s'il faut peut-être prévoir à l'avenir des mesures pour que ces organisations d'application de la loi puissent participer de façon à pouvoir identifier des réunions GAC et ICANN dans l'avenir et que nous permette de mieux nous préparer pour résoudre des questions qui sont clés pour nos agences d'application de la loi.

Nous devons planifier en avance des contributions, peut-être au niveau des voyages pour que les LEA puissent participer à nos réunions car ils contribuent à mieux comprendre le problème, l'ICANN, les registrants et les bureaux enregistrements.

Je voudrai finir mon intervention en disant que ; aux états unis et je crois qu'un grand membre de mes collègues ici présents, nous voyons un lien entre les recommandations et LEA pour améliorer les RAA, les excellentes recommandations par apport au WHOIS et l'application de la loi et la conformité, nous voudrions donc mettre l'accent sur le fait que la fonction de conformité doit se voir accorder une priorité stratégique plus élevée, pour se faire les contrats en cours doit être retravaillés, les contrats doivent être améliorés, nous sommes plusieurs a penser la même chose car la fonction de conformité ne sert à rien si le contrat n'est pas bien fait, j'aimerais donc soulever ce type de question auprès du conseil d'administration pour qu'il puisse faire l'objet d'un suivi. Je vois qu'il y a des personnes qui sont d'accord avec moi.

Nous avons notre collègue de Federal Trade Commission, peut être qu'elle peut prendre la parole pour vous faire passer un message.

JULIE BRILL:

Bonsoir à tous, je suis Julie Brill, je travaille dans la commission des états unis qui s'occupe du commerce. Le Federal Trade Commission est une commission indépendante, nous ne faisons pas parti de l'administration des états unis, nous sommes la première agence de protection des consommateurs aux états unis et nous sommes aussi l'agence de conformité par apport à la confidentialité. Nous sommes l'organisation qui a été admise par les états unis dans la conférence internationale de protection des données et de confidentialité, nous avons donc travaillé avec un grand membre de vos collègues et un grand nombre de vos états en matière de questions liées à la confidentialité et à la protection des données et en matière de coopération internationale sur la protection des droits de consommateur, sous cette perspective je voudrais faire des commentaires pour soutenir de façon très ferme le travail de cette excellente équipe de révision qui a présenté un rapport excellent et je soutiens le travail fait par ma collègue Suzanne qui soutient à son tours* le rapport présenté par l'équipe de révision.

Nous apprécions le grand travail fait par ce groupe de travail qui a compris profondément les enjeux de ce type de question, ils ont fait un travail excellent et nous pensons que les recommandations sont de nature à augmenter la responsabilité de l'ICANN et à augmenter l'exactitude des données de WHOIS, cela est très important de point de vue de l'application de la loi mais aussi de point de vue du consommateur, le concept de transparence est très important pour les consommateurs, les questions clés que nous voyons dans ce rapport et que nous soutenons, portent sur le fait que l'ICANN doit assurer qu'il y ait suffisamment de ressource pour que la base de données de WHOIS puisse avoir des données exactes et qui permette de faciliter le travail de conformité, les recommandations nous donnent des ressources, les recommandations concernant les ressources monétaire et humaines sont très importantes ainsi que la création de

disposition contractuelle clair pour renforcer la responsabilité, un autre point clair.

Nous sommes donc très contents de ce rapport, nous le soutenons et nous félicitons l'équipe qui l'a réalisé.

HEATHER DRYDEN: Merci états unis, j'ai la commission européenne après.

EUROPEAN COMMISSION: Merci madame la présidente, tout d'abord moi aussi je voudrais remercier l'équipe de révision pour un travail impressionnant et remarquable, je ne veux pas être critique mais vu les standard de certains organisations le travail est encore plus remarquable, je voudrais remercier tout spécialement notre collègue de l'Australie qui a maintenu le GAC très bien informé par apport aux progrès et aux discussions qui ont eu lieu au sein de ce groupe de révision, en ce qui concerne le rapport lui-même j'ai pas de commentaires, nous avons lu le rapport et nous allons vous faire parvenir nos commentaires très prochainement, nous voulons que tout les directeurs de la commission européenne soient en mesure d'exprimer leurs commentaires, c'est pour cela que nous vous les adresserons plu tard.

Des commentaires préliminaires que je voudrai vous faire parvenir en ce moment, je suis surpris de façon pas positive par la description que vous avez faite sur les personnels de l'ICANN qui travaille pour la conformité, on pourrait croire que la fonction de conformité n'a pas suffisamment de personnels et n'a pas suffisamment de pouvoir de réaction. Je pense que tout le monde dans cette organisation travaille de façon à essayer de réagir à temps et ça non seulement ça s'applique au GTLD mais aussi comme l'a dit notre président, notre position en ce moment c'est que la conformité fait partie de la réflexion générale sur la façon

dont la structure de l'ICANN doit s'améliorer au niveau de son fonctionnement, c'est un aspect sur lequel il faut être très attentif et je vous remercie du travail que vous avez fait par apport au WHOIS.

Nous soutenons fermement les recommandations concernant la diffusion, je peux parler au nom de la commission européenne, il y a un grand nombre qui n'a aucune idée de ce que c'est le WHOIS y compris des organisations qui croient connaître ce que c'est mais ne le connaissent pas vraiment, je ne vais pas vous donner des noms mais y a des organisations qui n'ont aucune idée de ce que c'est le WHOIS ou comment cela fonctionne, cela est très inquiétant, et en ce qui concerne les collègues qui travaillent dans ces organisations j'ai tendance à penser qu'il faut faire d'avantage d'efforts de la part de l'ICANN et que cela pourrait être utile.

Finalement y a une question que j'espère avoir compris correctement, vous avez indiqué qu'il faut encourager aussi ou donner des encouragements aux bureaux d'enregistrement pour qu'ils puissent nous informer par apport ces informations exactes, il faut penser à une façon de parvenir à une certaine confiance globale. Il y a un pourcentage d'enregistrement correct au niveau de WHOIS et donc on pourrait penser à des encouragements pour que cela puisse augmenter, finalement cela a été décrit par mon collègue des états unis. L'application contractuelle est un élément clé. Je ne suis sur que nos commentaires seront prêts pour après demain, mais nous aimerions explorer toutes les possibilités en ce qui concerne les encouragements que nous pourrions mettre en place pour encourager l'exactitude de WHOIS.

EMILY TAYLOR:

J'aimerais répondre à la dernière question, merci tous pour vos commentaires.

En ce qui concerne ces encouragements dont il est question, il y a un grand travail à faire, nous savons quel est notre mandat et nous nous appliquons à toujours rappeler que notre travail n'est pas créer la politiques mais plutôt de la réviser et donc les différents niveaux de conformité, les garanties etc. sont clairement compris dans les encouragements, il est plus difficile de penser au pénalité, j'encourage donc la communauté si l'on met cette recommandation à travailler en commun avec les bureaux d'enregistrement et les registrants pour créer un dialogue et voir quelles sont les meilleures encouragements de ce point de vue.

HEATHER DRYDEN:

Merci commission européenne, merci Emily pour cette remarque, j'ai au moins deux demandes de prise de parole.

Je ne sais pas si on aura le temps, je suis sur que l'équipe de révision voudra nous parler un petit peu plus.

Cela est important et nous voudrions continuer avec cela, tout d'abord le Royaume Uni et puis Estonie.

UNITED KINGDOM:

Merci monsieur le président, merci Emily, le fait de vous présenter aujourd'hui dans cette salle pour rappeler les points fondamentaux de rapport, je remercie aussi Peter de sa contribution à l'écrit de ce rapport. L'affirmation des engagements a identifié cela comme quelque chose qu'il faut l'aborder après une période aussi longue de déviation de la politique. Et une résistance de la communauté pour faire quelque chose là-dessus. Nous n'avons pas vu la réponse du Royaume Uni, elle est presque prête, et j'espère pouvoir la finir pendant le temps libre, et le temps libre est quelque chose de très important, et c'est en quelque sorte un défi mais on va essayer de respecter les délais.

Pour ce qui est des emphases, tout d'abord je dois dire que nous soutenons toutes les recommandations qui ont été très bien identifiées, les cours d'actions établis, la manière dont ils ont été présentés dans le rapport, pour ce qui de l'emphase finalement, établir cela comme une priorité stratégique est quelque chose de cruciale et nous voulons demander au conseil de faire cela l'heure de la prochaine réunion de l'ICANN à Prague ainsi de lui demander de nommer quelqu'un pour être responsable et qu'il puisse contrôler que le travail soit fait correctement.

J'ai une question, vous considérer que cette considération de WHOIS ou si quelqu'un qui est en charge de la tâche de mise en place et de contrôle, cette personne doit elle être externe ou elle doit appartenir à l'ICANN. Vous avez considéré cela comme une option ? Et la raison pour laquelle je me demande cela, c'est que compte tenu de ce que je viens de dire de cette déviation si longue, et bien je me demande si cela suggère un blocage institutionnel, et il faut parvenir à ce que cela soit débloqué par quelqu'un, peut-être externe à l'organisation pour faire valoir les actions.

Deuxièmement les objectifs, voilà j'insiste sur les objectifs mais je crois ces objectifs sont appropriés et il faut les établir le plutôt possible. Je crois que les bureaux d'enregistrement apprécieront cela certainement si la tâche est établie le plus vite possible en terme d'objectif.

Nous parlons d'une gamme de facteur et on se demande pourquoi y a tellement de données WHOIS incorrectes qui ne servent pas.

Hier j'ai participé à une session sur l'accord des bureaux d'enregistrement et là a été dit qu'il y a un problème très important auquel ils doivent faire face.

On parle maintenant des consommateurs qui achètent des domaines, bien que ces consommateurs puissent acheter des informations personnelles dans un point de vente comme par exemple des cartes de crédit etc. lorsque il s'agit de donner des informations qui vont dans une base de données disponible publiquement, ils disent je ne veux pas moi cela, je ne veux pas que mes données personnelles soient disponibles de cette manière notamment si cela arrive dans les adresses de contact etc. il existe une culture générale, une résistance généralisée au sein de la société pour éviter que ces données soient logées dans cette base de données, voici le problème auquel ils doivent faire face, il est difficile de convaincre les gens de divulguer ces données pour cette utilisation, il y a une peur généralisée, les gens pensent que ces données peuvent être l'objet d'un abus etc. je me demande quelle est votre réaction à cette description de la situation présenté par un bureau d'enregistrement hier, Merci beaucoup.

EMILY TAYLOR:

Merci, je voudrai répondre aux deux questions.

Premièrement, la question pourtant le fait que la fonction de conformité est mieux faite de manière externe ou interne, voici une question intéressante que nous avons commencé à explorer après la publication préliminaire du rapport, on peut voir les bénéfices des deux possibilités et sans faire d'invitations personnelles aux membres de l'ICANN, il y a un problème de structure peut-être dans le sens qu'il y a beaucoup de membres de l'industrie qui payent le cheque lorsqu'ils prennent des actions de conformité effectives, il y a pourtant des environnements ou ça fonctionne bien.

D'autre part je vois Frank de la nouvelle Zélande qui propose une solution structurelle pour qui est des TLD de la nouvelle Zélande

ou il y a une commission qui n'appartient pas à l'environnement mais qui est en dehors de cet environnement, il y a un ensemble de solutions et je crois qu'une considération adéquate la mise en place effective de cette recommandation devrait inclure la manière d'évoluer dans ce sens, ainsi la raison pour laquelle nous allons revenir à ce sujet, je vous remercie de l'avoir mentionné.

Vous avez également mentionné si la publication des données WHOIS, des encouragements pour que les gens présentent des données précises, je sais que cela pourrait se passer comme ça mais je ne suis pas sûr qu'il y ait des données ou des recherches spécifiques ou des études sur l'utilisation inappropriée de ces données.

Nominet a fait une étude où l'on compare les données de WHOIS non publiées avec les données normales, je ne suis sûr mais je crois qu'ils ont trouvé que ce qui y était caché, était plus précis, c'est quelque chose à en tenir compte au fur et à mesure de nos progrès.

Kathy, le vice-président, voulez-vous parler ?

KATHY KLEIMAN:

Je veux faire un commentaire très bref sur l'atmosphère, sur le climat de l'ICANN dans ces derniers temps, j'ai participé à des débats de WHOIS pendant la dernière décennie et y a des collègues qui ont consacré plus de 10 ans à cette question là, les conflits au sein de l'ICANN pendant les dix dernières années ont eu de bonnes intentions et ils ont été faits de bonne foi. Dans le monde réel et dans les gouvernements où vous participez il y a un équilibre entre l'application de la loi et des questions de confidentialité qui sont équilibrées par les lois et les mœurs. C'est quelque chose de difficile à traiter au sein de l'ICANN, il faut avoir beaucoup d'expériences et de connaissances et si vous aimez le rapport de

l'équipe WHOIS vous devriez savoir que ceci arrive de différents partis de la communauté de l'ICANN et nous pouvons monter ce que nous avons appris pendant ces dernières années.

HEATHER DRYDEN:

Merci c'est très encourageant l'Estonie à la parole.

ESTONIA:

Merci, comme nous avons trop de temps, je vais essayer de d'être bref, tout d'abord je remercie le travail effectué par l'équipe de révision parce que la précision de WHOIS a résolu pas mal de problèmes affectant la cybersécurité vers l'avenir,

Ma question est la suivante, vous avez impliqué la communauté bancaire dans ce processus au fur et à mesure de la rédaction du rapport, je dirai que lors des derniers vingt ans la communauté bancaire, les banques tout cours on fait face à des programmes similaires. Qu'ils ont pu résoudre, c'est-à-dire y a des paquets de recommandations par exemple 40 recommandations pour éviter le blanchiment d'argent et les actions terroristes qui ont été proposées par le G8, il y a aussi des recommandations sur la précision des données, sur l'exactitude des données, il y a des programmes similaires qui ont trouvé des solutions à ces problèmes dans d'autre communautés, je me demande si vous avez consulté les communautés bancaires pendant le processus de cette équipe de travail, merci

EMILY TAYLOR:

Merci, pour répondre à votre question, et je tiens à vous remercier de votre question. Je passe la parole à mon collègue Bill Smith de l'équipe de révision.

BILL SMITH: Je vais être bref, j'ai participé à l'équipe de révision comme membre indépendant, avant j'étais un employé de PayPal, je sais que PayPal n'est pas une banque mais on transfère de l'argent et nous sujet à beaucoup de régulations que vous avez mentionné, je dirai donc en effet certains points qui apparaissent dans les services financiers ont été représentés.

Si nous considérons l'idée qu'il fallait présenter cela au moment opportun. On a pris compte de ces questions mais on ne parlait pas trop. De coté de PayPal je donne mon soutien à tous les recommandations que nous avons fait, on a parcouru beaucoup de chemin pour assurer la cybersécurité.

HEATHER DRYDEN: Merci BILL, la Chine à la parole maintenant.

CHINA: Je viens de la Chine, nous remercions les efforts de l'équipe de révision de WHOIS pour améliorer les politiques actuelles de WHOIS et nous reconnaissons également que cela est nécessaire au sein de l'équipe pour maintenir la confiance globale du consommateur, si nous révisons l'équipe finale nous sommes soutenons les recommandations, et ici je voudrai présenter quelques pratiques que nous utilisons en Chine, nous avons une organisation dénommée CNNIC qui est à la charge de l'opération CN et en 2009 l'information exacte sur les bureaux d'enregistrement était de 40%.

Depuis 2009, CNNIC a commencé à adopter de manière proactive les approches de l'amélioration de WHOIS à travers le pré-enregistrement et à ce jour le taux d'exactitude est de plus de 99%. Cela nous aide au sein de CNNIC pour qu'il y ait plus de confiance du consommateur et éviter l'abus des noms de domaine, bien entendu ceci a le coût que l'enregistrement a

diminué de 30 millions à 3.3 millions, mais ceci laisse un espace pour l'amélioration. Les problèmes actuels auxquels nous faisons face consistent à ce qu'il y a certains TLD qui n'ont pas respecté la politique d'exactitude de WHOIS, il n'y a aucun critère défini pour évaluer l'application des directions au niveau global, il est donc très important que les communautés collaborent dans ce domaine pour pouvoir consolider les politiques afin que le WHOIS soit efficace.

Je considère que le rapport de l'équipe de révision est vraiment très bien fait parce que il nous donne la possibilité ou le chemin pour arriver à notre chemin.

EMILY TAYLOR : Merci beaucoup.

HEATHER DRYDEN: Merci, je ne vois des demandes de parole.

Il y a clairement un intérêt très important pour ce qui est de la mise en place des recommandations, j'encourage donc les membres du GAC pour voir ce que nous voulons faire en tant que comité, pour ce qui des recommandations, du suivi ...etc.

Une question que j'ai à poser à l'équipe de révision, si vous allez faire des commentaires sur la nature de l'équipe comme 1 ou comme 4 et la manière de capturer l'expérience et apprendre de l'expérience de cette équipe de révision. Merci.

EMILY TAYLOR: Merci HEATHER, nous n'avons pas encore étudié cela, nous avons encore quelques semaines de travail additionnel, nous en avons parlé, et la raison pour laquelle nous posons cette question faire tout le possible pour ce processus de déclaration d'engagement

dans le délai le plus long possible conjointement avec les présidents des autres équipes de révision qui ont déjà livré leurs rapports. Nous pouvons unir nos efforts et élaborer certaines suggestions.

Je parle à titre personnel, je pense à haute voix à vrai dire mais je pense que le service peut-être utile à la communauté s'il réussit à faire ce travail.

HEATHER DRYDEN:

Nous félicitons encore votre travail, vos efforts, le résultat é été très solide et aujourd'hui vous avez entendu le travail, vous avez connu le travail de plusieurs collègues, nous tenons à remercier le travail réalisé et je vous rappelle que tout cela est un travail bénévole, beaucoup d'heures consacrées à travailler au sein de l'équipe pour arriver à un consensus sur un résultat d'une question vraiment complexe, je suis vraiment impressionné et je tiens à vous remercier encore une fois au nom du GAC.

Merci beaucoup.